

FORMATION A LA CONDUITE D'AUTOCLAVE : QUELLE PERIODICITE CHOISIR ?

I. PILLON, M. HUBERT, F. VERDON, B. LASSERE

Service Pharmacie – Stérilisation, Centre Hospitalier Nord-Deux-Sèvres, Bressuire - Parthenay - Thouars (79)

INTRODUCTION

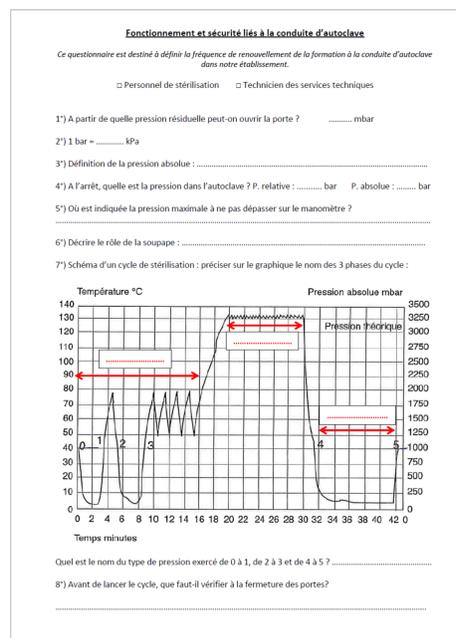
- Le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres (CHNDS) est organisé sur 3 sites hospitaliers, tous dotés d'un bloc opératoire. Le service de stérilisation comporte **2 unités de production** localisées sur les sites de Bressuire et Thouars.
- Selon l'arrêté du 15/03/2000 : « le personnel chargé de la conduite d'équipements sous pression doit être **informé et compétent pour surveiller et prendre toute initiative nécessaire à leur exploitation sans danger** ; il doit être formellement **reconnu apte à cette conduite** par leur exploitant et **périodiquement confirmé dans cette fonction** ».
- Le personnel concerné doit donc être habilité à la conduite d'autoclave mais la **périodicité de formation est laissée à l'appréciation du directeur**. Celle-ci n'ayant jamais été définie dans notre établissement, cette formation n'est pas renouvelée considérant que le personnel maîtrise le matériel qu'il utilise au quotidien.
- Notre objectif est d'évaluer leurs connaissances afin d'estimer le besoin de renouveler la formation et le cas échéant la périodicité optimale de réhabilitation.



MATÉRIEL ET METHODES

- Le personnel intervenant sur les autoclaves et la date de leur formation sont répertoriés.
- Un questionnaire sur le fonctionnement et la sécurité liés à la conduite d'autoclave comportant 20 items est élaboré et soumis aux agents lors d'un entretien individuel :

➔ **Objectif de résultat fixé à 15/20**



9*) En fin de cycle, que faut-il vérifier avant l'ouverture des portes ?

1-
2-

10*) Peut-on arrêter un cycle à tout moment ? OUI NON
Comment ?

11*) 1 kg de vapeur d'eau à 134°C et 3 bar (absolue) brûle qu'1 kg d'eau chaude à 100°C.
 2 fois moins autant
 3 fois plus 5 fois plus
 10 fois plus

12*) A une pression relative de 0 bar, à quelle température l'eau se vaporise ?°C

13*) A une pression relative de 2 bar, à quelle température l'eau se vaporise ?°C

14*) La vapeur d'eau prend moins de place que l'eau. VRAI FAUX

15*) L'air ambiant utilisé après stérilisation pour remise à pression atmosphérique est :
 filtré non filtré et pourquoi ?

16*) Quels sont les 3 principaux facteurs de risques liés à l'utilisation de l'autoclave ?

1-
2-
3-

17*) Citer les 2 cas dans lesquels il peut y avoir ouverture accidentelle de la porte de l'autoclave :

1- En début de cycle :

2- En fin de cycle :

18*) S'il y a ouverture accidentelle de la porte de l'autoclave en cours de cycle, les conséquences peuvent être les suivantes (cocher les réponses exactes) :

Brûlure par l'eau chaude Aveuglement
 Asphyxie Brûlure par la vapeur (interne / externe)

19*) A quelle fréquence est effectué le contrôle des autoclaves par nos services techniques ?

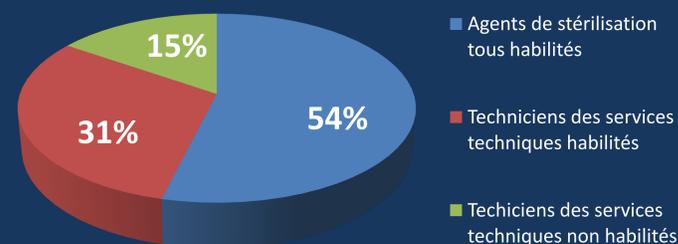
20*) Lors de ces visites, sont contrôlés les points suivants (cocher les réponses exactes) :

Contrôler le fonctionnement du verrouillage des portes
 Remplacer les joints de porte
 Contrôler la température de la chambre de l'autoclave
 Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité
 Vérifier le fonctionnement de la régulation de niveau du générateur de vapeur
 Démontet et nettoyer les filtres de la vapeur, de l'eau et de la chambre

RÉSULTATS

- Au total au CHNDS, 11 personnes interviennent sur les autoclaves :
 - Le personnel de production : **7 agents de stérilisation, tous déjà habilités** à leur arrivée dans le service.
 - Le personnel intervenant pour la maintenance : **4 techniciens des services techniques dont 2 non habilités.**
- En moyenne, la formation date de **9 [3-14] années**.
- La moyenne du test est de **8,8/20** ; personne n'obtient la note visée de 15/20.
- **36%** déclarent ne courir aucun risque en utilisant des autoclaves, car selon eux « un accident est totalement impossible grâce aux sécurités électroniques » de ces derniers.
- **91%** avouent ainsi méconnaître les risques et expriment leur souhait de voir leur formation renouvelée tous les 5 à 10 ans.

Conduite d'autoclave et état des lieux d'habilitation au CHNDS en 2014



**DANGER
VAPEURS
CHAUDES**

DISCUSSION - CONCLUSION



- Les résultats au questionnaire sont peu satisfaisants, toutefois cela a permis d'appuyer la demande d'inscrire la conduite d'autoclave au prochain plan de formation pour tout le personnel concerné.
- La périodicité de renouvellement de cette formation est désormais fixée à **8 ans** après concertation entre pharmaciens et services techniques et biomédicaux.